

Collégiennes harcelées : leurs mères témoignent

es cas de harcèlement scolaire présumés sont dénoncés au collège Émile-Maupas. Sept plaintes ont été déposées. Le rectorat estime que les mesures nécessaires ont été prises.

Des brimades, des menaces de mort sur les réseaux sociaux, des coups. Depuis plusieurs semaines, des cas de harcèlement présumés sont évoqués autour du collège Émile-Maupas. Sept plaintes ont été déposées par des parents d'élèves de l'établissement devant la gendarmerie depuis le début d'année, dont la majorité courant février. « **Plusieurs renvoient sans doute à la même situation** », évoque le rectorat.

« Elle pensait qu'on l'aiderait »

« **Je ne lâcherai pas le morceau.** » Depuis octobre, la fille de Caroline, scolarisée au collège Maupas, dénonce l'attitude de l'une de ses camarades de classe à son égard. « **Elle en a rapidement parlé au collège, elle pensait qu'on l'aiderait** », affirme sa mère. Mais le harcèlement a continué « **avec des insultes répétées et des incitations à mourir** ».

Au départ, la mère de famille n'est au courant de rien. « **Je voyais ma fille qui commençait à s'éteindre, mais elle ne me parlait pas. J'ai cru à une amourette qui se passait mal, jusqu'à m'apercevoir de traces de scarification sur elle, fin janvier.** » La collégienne se confie peu après à sa mère, qui comprend l'ampleur de la situation. « **Le collège aurait dû m'en parler avant. Son inaction est incompréhensible.** »

Des coups portés en cours

Caroline a porté plainte en gendarmerie et a été entendue avec sa fille. Elle a aussi témoigné sur les réseaux sociaux, pour « **agir, dénoncer et protéger. Chaque enfant mérite de grandir sans peur** ». La collégienne n'est aujourd'hui plus dans la même classe que celle qu'elle accuse de harcèlement. Elle a, par ailleurs, remercié les motards venus la soutenir devant le collège vendredi.

« **Une fille m'a harcelée et frappée** », confie timidement une autre jeune élève du même établissement. Depuis novembre, elle est victime « **de menaces, d'insultes et de coups** ». affirme

sa mère, Léna (prénom modifié), qui déplore que « **rien n'ait été fait** » pendant de longues semaines. Car la situation s'est envenimée jusqu'à des coups portés en plein cours de sport en janvier.

La situation a touché la scolarité, mais aussi la vie de la collégienne. « **Aujourd'hui, je n'ai plus la même petite fille** », confie sa mère, qui voit son enfant « **mal dans sa peau** ». Là aussi, la fille de Léna et sa harceleuse présumée ne sont aujourd'hui plus dans la même classe. Même si « **ça a l'air d'aller mieux** », Léna reste vigilante pour les prochaines semaines. « **Tous les jours, je me demande dans quel état ma fille va revenir du collège. Elle a perdu ses repères.** »

La réponse du rectorat

La direction du collège, contactée vendredi, nous a renvoyés vers le rectorat, pour qui l'établissement a « **pris les mesures nécessaires pour gérer cette situation de harcèlement, notamment à travers l'attention renforcée des équipes aux interactions entre ces jeunes filles et le changement de classe** » depuis la rentrée. De même, « **la cellule départementale de lutte contre le harcèlement a suivi l'ensemble de la situation** ».

Le collège Maupas « **est pleinement engagé dans la lutte contre le harcèlement scolaire à travers la mise en place du dispositif national, le programme pHARe** », affirme le rectorat. Le protocole de prise en charge de ce programme a d'ailleurs été activé après les premiers signalements écrits de faits de harcèlement sur la fille de Caroline, que le rectorat date à fin janvier 2025.

Concernant d'autres potentiels faits, « **le programme pHARe repose, notamment, sur la libération de la parole** », rappelle le rectorat, qui invite les élèves concernés par des situations de harcèlement « **à en faire état auprès de leur établissement pour que ces faits soient pris en charge** ».

Baptiste ALLAIRE.

